

# Le Courrier Deuvrageois

N° 45 - mai 2016

## Sommaire

P.5

### Emploi

Des jeunes investis sur la Ville pour une mission de service public



P.12

### Cadre de vie

Gestion des déchets : de la poubelle à la valorisation de la matière

P.15

### Sport

Euro 2016 de football : les jeunes du valenciennois sollicités



P.16

### Finances

Budget 2016 : Des efforts de « toutes parts » pour garantir le service public



## La Médiathèque



## une porte ouverte sur le monde





# FÊTE DES VOISINS

VENDREDI 27 MAI 2016

Rejoignez-nous  
dans votre quartier !



AVEC LE SOUTIEN DE :



Région  
Hauts-de-France  
Nord Pas de Calais - Picardie

ADTS

Inscriptions et informations : Service vie associative - 03.27.51.98.28



La commune de Beuvrages solidaire avec ses voisins belges et l'ensemble des victimes des attentats du 22 mars 2016.



Mesdames,  
Messieurs,  
Chers concitoyens,

### **Le « bâti » c'est bien, des services c'est mieux !**

La Ville de Beuvrages étoffe ses services proposés à la population avec l'ouverture, depuis le 16 mars 2016, de la Médiathèque, située Place Hector Rousseau.

Après une métamorphose urbaine considérable en vous offrant des lieux de spectacle rénovés, comme l'espace Hubert Dubedout, des équipements sportifs nouvellement créés comme le terrain synthétique multisports du complexe et des services innovants comme la crèche-halte-garderie Bébéchouette, la commune mise sur la culture pour apprendre, comprendre et s'épanouir.

Souvent considéré comme le troisième lieu de vie, cet équipement est une porte d'entrée à la découverte pour les beuvrageois. L'engouement du premier jour et ses 748 lecteurs\* inscrits nous réjouissent de l'intérêt porté par les habitants. Ce sera l'occasion de rencontrer des conteurs, des auteurs et bien d'autres artistes. La Médiathèque sera l'un des outils de notre politique culturelle, pour tous les âges, en coordination avec les communes environnantes, avec les acteurs de l'Education locale, les associations communales et le monde de la Culture.

Je vous invite donc à nous rejoindre, à vous tenir informé des prochaines manifestations qui y seront organisées, à emprunter des livres ou des DVD, et, surtout, à savourer ces moments de détente et de loisirs.

Et que l'on fasse en sorte d'en faire un lieu de référence pour les familles, les jeunes et les moins jeunes, un lieu de rassemblement où rien n'est inaccessible : un lieu de vie avant tout.

Bien amicalement,  
André Lenquette,  
Maire,  
Conseiller départemental du Nord

\* chiffre connu le 3 mai 2016



# Sommaire

Ouverture de la Médiathèque	Page 1
Fête des voisins : rejoignez-nous dans votre quartier	Page 2
Edito	Page 3
Des jeunes investis sur la Ville pour une mission de service public	Page 5
La Médiathèque, une porte ouverte sur le monde	Pages 6 à 9
Le Pôle Jeunesse, Sport et Culture a déménagé	Page 10
Depuis janvier, profitez de la Fibre Optique à Beuvrages	Page 11
Gestion des déchets : de votre poubelle à la valorisation de la matière	Pages 12 & 13
Pour un centre-ville rénové dans sa globalité	Page 14
Euro 2016 de football : les jeunes du valenciennois sollicités	Page 15
Budget 2016 : des efforts « de toutes parts » pour garantir le service public	Pages 16 & 17
Les événements de janvier à avril 2016	Pages 18 & 19
Une soirée des voeux 2016 reconnaissante	Pages 20 & 21
Histoire Locale : Beuvrages à l'heure de la Grande Guerre	Pages 22 & 23
Du néo-rock « Made in Beuvrages »	Page 24
La Semaine Bleue du 3 au 9 octobre	Page 25
Plan prévention canicule 2016	Page 26
Coupons d'inscription pour les animations du CCAS	Page 27
Etat-civil : naissances, mariages et décès	Page 28
Expression des groupes politiques	Page 29
Agenda et infos pratiques	Pages 30 & 31
Festivités du 13 juillet	Page 32

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°45 - mai 2016

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone, 5ème Adjointe**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin, Responsable Communication**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Magalie Brioul, Nicolas Fauquemberg, Association "Beuvrages et son passé", Emilie Hospital, Nicolas Trelcat, Dominique Mary, Alexandre Obin, Séverine Deliessche, Nadine Anzalone, Stéphane Dubrunfaut**

Crédits photos : **Antonio Anino, Aurore Giljean, Nadine Anzalone, Séverine Deliessche, l'association "Beuvrages et son passé", Alexandre Obin, Valenciennes Métropole, Sabrina Brik Chaouche, Cécile Vandamme**

Mise en page N°45 : **Aurore Giljean, Assistante Communication - Infographiste**

Impression : **3500 exemplaires - Imprimerie Lelièvre**

Distribution : **Agents du service de Police Municipale**

Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages

**Retrouvez - nous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) pour suivre l'actualité de votre Ville !**



# Des jeunes investis sur la Ville pour une mission de service public

Grâce au Service Civique Volontaire

**Aider la jeunesse à s'intégrer dans le monde du travail** est une des nombreuses missions assumées par les collectivités, et, en l'occurrence à la Ville de Beuvrages. Cela est d'autant plus formateur lorsqu'il s'agit de réaliser une mission **d'intérêt général, au service de la population**. Le Service Civique Volontaire est donc une belle opportunité de s'investir afin d'acquérir de l'expérience et de multiplier les rencontres.

Mis à l'honneur le mercredi 9 mars 2016 à l'ENTE de Valenciennes, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, d'Ali Ben Yahia, Adjoint à la Culture, à la Jeunesse et à la Prévention ainsi que de Sabrina Brik Chaouche et de Cécile Vandamme, en mission auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Beuvrages, le Service Civique Volontaire est **une priorité** pour le gouvernement actuel comme l'a rappelé Thierry Devimeux, Sous-Préfet de l'arrondissement de Valenciennes. Il a souligné le rôle indispensable des communes, comme Beuvrages, permettant aux jeunes de s'immiscer dans le monde professionnel.

Depuis sa création en 2010, **85 000 jeunes se sont engagés** dans cette démarche. La volonté de l'agence du Service Civique est de porter ce chiffre à 170 000 volontaires par an.



Atelier de prévention autour du Cancer

**SERVICE CIVIQUE** service-civique.gouv.fr **Le SCV\* c'est quoi ?**  
C'est un **engagement volontaire** au service de l'intérêt général, **à destination des jeunes de 16 à 25 ans** voire jusqu'à 30 ans pour les personnes atteintes d'un handicap. **Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle** (ndlr : 467.34€ qui peuvent être complétés par une bourse de 106.38€). Sa durée varie de 6 à 12 mois et s'accomplit dans des domaines reconnus prioritaires pour la nation tels que la santé, l'éducation ou encore la culture et les loisirs.

Toutes les informations sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

\* Service Civique Volontaire



## Rencontre avec Cécile VANDAMME et Sabrina BRIK CHAOUCHE en mission depuis le 23 novembre 2015 au CCAS de Beuvrages

*Cécile et Sabrina accompagnent les personnes âgées, isolées ou fragiles en leur proposant des actions de sensibilisation et de prévention de la santé.*

### Pourquoi avoir choisi d'effectuer un Service Civique Volontaire ?

Nous sortons toutes les deux de nos études universitaires (ndlr : un BTS pour Sabrina et une licence professionnelle pour Cécile) et nous avons souhaité avoir, de suite, une expérience. (Cécile) : je n'avais jamais cotoyé un public âgé, c'est cela aussi qui m'attirait. J'avais toujours travaillé auprès d'un public ados ou adultes. (Sabrina) : avec mes précédentes expériences, j'avais axé mes missions sur un public de 3 mois à 15 ans. Les « six mois » à Beuvrages nous permettent de rencontrer des publics très différents chez les personnes âgées : certaines sont très isolées et ne sont pas très réceptives à nos propositions alors que d'autres sont enthousiastes à l'idée de rencontrer « du monde » et de participer à des activités.

### Justement, que leur proposez-vous ?

Ce sont des activités complémentaires à celles qui existent déjà par l'intermédiaire des associations seniors présentes sur la commune. Nous avons organisé des Ateliers Mémoires et créatifs ainsi qu'une réunion d'informations autour de la prévention du cancer ; nous avons organisé également le mercredi 4 mai avec l'association « France Alzheimer » un événement autour de cette maladie qui touche malheureusement de nombreuses familles.

**Informations : CCAS de Beuvrages - 03.27.51.98.23**

# La Médiathèque, une porte ouverte sur le monde !



Après plusieurs mois de chantier et d'agencement des lieux, la commune inaugurerait sa Médiathèque : un lieu de vie, de rencontres et de découvertes. Le samedi 26 mars dernier fut donc une journée remplie d'ani-

mations culturelles à Beuvrages, en présence de **Thierry DEVIMEUX, Sous-Préfet de l'arrondissement de Valenciennes, de Jean-René LECERF, Président du Conseil départemental du Nord**, et de nombreux élus régionaux et communaux.

Le public a pu découvrir les 756m<sup>2</sup> dédiés à la lecture publique, à la musique, aux films, aux jeux vidéos ou encore aux contes et légendes.

Grâce à **une répartition en différents espaces**, soit en fonction des âges soit en fonction des médias proposés,

le lecteur se laisse guider par des espaces ouverts, équipés de **mobilier moderne aux ambiances différentes** pour garantir la qualité des animations, les temps de lecture ou d'écoute.

La journée fut ponctuée, tout d'abord avec l'inauguration « officielle » en fin de matinée, avant l'inauguration ouverte à tous l'après-midi.

Celle-ci fut jalonnée d'animations pour tous les goûts, uniques, originales et parfois révélatrices des futures actions qui vous seront dédiées dans ce lieu : des rencontres avec des échassiers - policiers verbalisateurs, en passant par quelques coups de pédales sur le manège à biclous, les visites d'un autre genre proposées par la Compagnie La Vache Bleue, l'ambiance intimiste des contes pour enfants avec les artistes de la Compagnie « L'éléphant dans le boa », et bien sûr, les conseils avisés des agents de la Médiathèque.



Du rock avec « The Anatol » en concert acoustique



Un décor « seventies » avec le « Manège à pédales » !



Un conte intrigant sous une yourte avec la compagnie « L'éléphant dans le Boa »



Visite décalée et pleine de fantaisie par la Compagnie « La vache bleue »



## La Médiathèque en pratique

### Est-ce gratuit ?

La gratuité est appliquée pour les habitants de Beuvrages et les villes du réseau « Médiathèque » (Anzin, Aubry-du-Hainaut, Bruay-sur-Escaut, et Petite-Forêt). Pour les autres usagers, la cotisation est fixée annuellement à 10€ pour les mineurs et 20€ pour les majeurs.



### Peut-on emprunter des livres, CD ou DVD ?

Evidemment, en se rendant à la Médiathèque et en enregistrant ses prêts à la borne d'accueil. Le lecteur pourra gérer ses réservations depuis le site Internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique « Médiathèque » située en page d'accueil.

À noter, que la consultation sur place est gratuite et illimitée.



Chaque lecteur peut emprunter **6 documents** dont une nouveauté et 1 DVD en simultané. La durée des prêts est fixée à **3 semaines pour les livres et à une semaine pour les autres supports** (DVD, CD...).

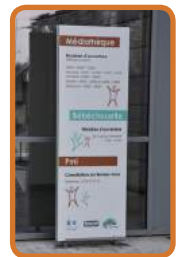
Les animations proposées à la Médiathèque sont gratuites, et, souvent accessibles en fonction de la tranche d'âge concernée.

Il est également à noter que la perte et/ou la détérioration des documents seront facturées ou remplacées par l'utilisateur.

### Quand puis-je m'y rendre ?

En période scolaire, la Médiathèque ouvre ses portes :

- mardi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 18h
- samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- dimanche de 10h à 12h.



En période de vacances scolaires, elle ouvre :

- mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h
- samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

À noter que la Médiathèque ouvre à d'autres moments de la semaine sur demande et pour les groupes.



### Peut-on me conseiller ?

Oui, puisque l'équipe de la Médiathèque est à votre disposition pendant les horaires d'ouverture. Les agents pourront ainsi vous guider dans vos choix de lecture ; ils animeront également les actions proposées tout le long de l'année, en lien, parfois, avec des intervenants extérieurs.

Comment se tenir informé des futures animations ?

### Comment se tenir informé des futures animations ?

Les manifestations organisées à la Médiathèque sont mises à jour sur le site Internet de la commune [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) ou directement consultables à la Médiathèque.

# 15 000

: c'est le nombre de documents que la Médiathèque proposera d'ici la fin d'année 2016



### Les partenaires du projet « Médiathèque »



La construction du bâtiment et l'agencement des lieux (moblier, collections ...) ont été financés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Etat au titre de la DDU (Dotation de Développement Urbain), le Département du Nord et la Ville de Beuvrages.

## Voyage au coeur de la Médiathèque

### Le rez-de-chaussée de la Médiathèque



En entrant dans la Médiathèque, le visiteur trouvera l'espace « Actualités & Presse », où sont mis à disposition plus de **42 quotidiens et magazines**, de la science au monde économique jusqu'aux magazines spécialisés sur les jeux vidéos.

En poursuivant sa visite, l'« Open space » de la Médiathèque offre un panel de romans à destination d'un public adulte, **du policier aux best-sellers de science fiction**.



Quelques pas plus loin, un **espace « Marmothèque »**, dédié à l'enfance, est consacré aux plus petits avec un coin éveil ; l'occasion de feuilleter ses premiers livres.

Toujours dans l'espace Jeunesse, les plus grands d'entre eux découvriront **leurs premiers romans** : des revues, des documentaires, des contes et légendes. **Les parents et les acteurs de la Petite Enfance** ne sont pas oubliés puisqu'on y trouve des ouvrages autour de l'éducation à la grossesse ou encore de l'alimentation.



Un espace « **Ciné & Jeux** » est également présent, au rez-de-chaussée et comprend des DVD actuels ou plus anciens, des CD de tous styles musicaux, du dernier album de Maître Gims à ceux de Jacques Dutronc. Une « borne »

permet aussi aux usagers d'y **écouter des nouveautés musicales**. Enfin des **jeux vidéos** et leurs consoles seront mis à disposition de tous.

### L'étage de la Médiathèque



En montant à l'étage, un lieu consacré à **la BD, aux Mangas et aux Comics** s'ouvre aux visiteurs. Une « **Tour** » **ados** regroupe des magazines, des documentaires ainsi que des romans.

L'**espace « Découverte »** fourmille de documentaires autour de plusieurs thématiques : la compréhension du monde, l'Art et la Littérature, le temps libre et la vie pratique.

Enfin, une **salle d'étude**, pour du travail au calme ou en groupe, ainsi qu'un **espace multimédia** qui reçoit les usagers de l'espace numérique de la Ville, sont proposés.



L'équipe de la Médiathèque est composée de la Directrice de la Médiathèque, Frédérique GUÉNEAU, de la Directrice Adjointe, Sandrine STRICANNE, d'un médiateur numérique, Pierrick LOMBARD, de deux agents de bibliothèque Louisa KAL et Christelle PLUMECOCQ.

La Médiathèque est sous la responsabilité de Séverine DELIESSCHE, Responsable du Service Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles.

Téléphone : 03.27.19.29.60 - Mail : [mediatheque@beuvrages.fr](mailto:mediatheque@beuvrages.fr)

Consultez votre compte lecteur (date butoir pour le retour de documents...) sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) rubrique Médiathèque (en page d'accueil).





## Simone Vanderpotte s'en est allée ...

Ancienne Présidente de la bibliothèque associative de Beuvrages, celle qui fut auparavant directrice de l'école Joliot Curie et officier dans l'ordre des Palmes académiques nous a quitté dans sa 90ème année.

Située à l'espace Dubedout, puis pendant les travaux de l'espace culturel, à l'école Jules Ferry, la bibliothèque « Marguerite Yourcenar » a cédé son fonds documentaire à la Ville de Beuvrages.

La commune de Beuvrages et l'équipe municipale s'associent à la peine vécue par les proches de Simone Vanderpotte.

## Rencontre avec Ali BEN YAHIA, Adjoint à la Culture, à la Jeunesse et à la Prévention de Beuvrages

### En quoi l'investissement de la Ville, en lien avec ses partenaires, dans la réalisation d'une Médiathèque devenait indispensable ?

Dès le début, rien n'aurait pu être réalisé sans la constitution d'un réseau de partenaires convaincus de notre complémentarité. Avec la conjoncture financière actuelle, la Ville a su relever le défi d'offrir aux Beuvrageois un lieu de rencontre et d'accès à l'information, à la connaissance, à la culture sous toutes ses formes et au loisir pour tous. C'est ainsi que la commune, avec ses élus et ses techniciens, s'est inscrite dans une vraie démarche de construction pour que cet espace trouve pleinement sa place dans l'arrondissement.



En s'appuyant sur le projet éducatif local, la Ville de Beuvrages a pu inscrire un service innovant dans sa conception qui mutualise en un même lieu, un espace dédié à la petite enfance. Cela a ainsi permis d'obtenir les financements de divers partenaires : ANRU, Etat-DRAC, Conseil départemental, CAF pour minimiser la prise en charge par la Ville qui représente à peine 20% du montant global.

Au-delà de l'aspect financier, un long travail dédié au projet de vie de la médiathèque a mobilisé de nombreux acteurs. Celui-ci a abouti à la signature d'une convention avec quatre villes (ndlr : Anzin, Bruay-sur-Escout, Aubry-du-Hainaut et Petite-Forêt) pour mutualiser nos ouvrages et échanger sur nos pratiques dans nos programmations futures. Parallèlement, nous avons œuvré avec les services de la médiathèque Départementale qui nous ont apporté leur expertise et leur aide précieuse tout au long du projet jusqu'à son ouverture. C'est aussi grâce à ce réseau que nous avons eu accès aux fonds départementaux par l'obtention d'un don de 1400 oeuvres et d'un prêt trimestriel d'ouvrages renouvelable.

Pour que l'espace réponde aux attentes et qu'il s'inscrive durablement dans les habitudes de citoyens, nous ne pouvons négliger les usagers qu'ils soient du monde associatif, scolaire ou habitant. C'est avec eux que l'espace trouvera son âme et c'est aussi grâce à leur implication qu'aujourd'hui son ouverture est un succès.

Souvent citée en exemple sur tous les points, nous pouvons dire avec fierté que notre médiathèque est une véritable réussite. Animée par une équipe dynamique autour de Frédérique Guéneau sa directrice, ce sont plus de 700 abonnés comptabilisés à ce jour.

### Pouvez-vous nous parler des prochaines animations à venir dans la Médiathèque ?

Des pistes sont déjà en gestation sur les thèmes du conte, de l'écrit, de conférences, de tournois de jeux vidéos. Lors de l'ouverture au public et de l'inauguration, de nombreuses thématiques ont pu être mises en avant. Je suis convaincu que très vite avec le comité d'usagers, les écoles et avec l'ensemble de l'équipe médiathèque, une programmation se préfigurera. L'espace offert au public est suffisamment différencié pour que chacun y trouve son bonheur.



### Le travail des habitants visible sur 54m<sup>2</sup> de « bâches »

Venez découvrir le travail effectué par le groupe Habitant-Médiathèque exposé à proximité de la Maison de la Petite Enfance.

Pendant plusieurs mois, des habitants (parents d'élèves, membres d'association, jeunes actifs, retraités...) se sont retrouvés afin de s'impliquer dans ce nouveau

lieu de vie. Le fruit de ces rencontres a été dessiné et explicité en grand format visible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 afin de mettre à l'honneur l'implication dans « l'ombre » de ces habitants - lecteurs incontournables dans la mise en service de la Médiathèque.

## Le Pôle Jeunesse, Sport et Culture a déménagé !



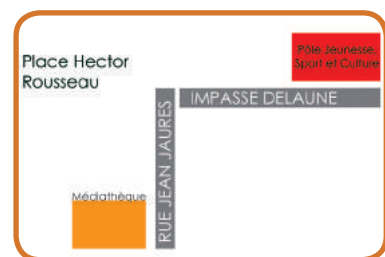
Rendez-vous Impasse Delaune

Depuis le 25 janvier 2016, le service Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles a intégré **ses nouveaux locaux, Impasse Delaune**, en lieu et place de l'ancienne PMI du Département du Nord ; cette dernière ayant emménagé à la Maison de la Petite Enfance à la rentrée scolaire 2015 dans un bâtiment tout neuf.

Auparavant située au 3ème étage de l'Hôtel de Ville, l'équipe du service Jeunesse cohabitait dans des locaux exiguës, peu propices au travail collectif et ne permettant pas d'accueillir dans des conditions optimales le public qui s'y rendait pour diverses demandes (inscriptions pour les centres de loisirs, les Récré-actives, paiement du LALP ...). La décision a donc été prise dès le début de l'année 2015 d'un déménagement dans un bâtiment devenu vacant.

### Des locaux réaménagés grâce à l'implication de TOUS les services communaux

La réussite du déménagement du service Jeunesse a été conditionnée par la mobilisation des agents communaux : que ce soit par exemple le Centre Technique Municipal pour des travaux d'électricité, de plomberie et de platerie, en passant par les agents du service des Systèmes d'Information pour l'installation des connexions Internet et téléphonique, ainsi que les agents du service EEJSAC pour leur patience, la gêne occasionnée et leur réactivité.



Tous ont contribué, en à peine 7 mois, à transformer un bâtiment, et, à permettre ainsi aux habitants d'accéder plus facilement aux services du Pôle Jeunesse, Sport et Culture.

Un espace « accueil » plus convivial a été créé. Les bureaux sont plus aérés et fonctionnels pour recevoir le public, que ce soit les partenaires ou les usagers.

Un espace « accueil » plus convivial a été créé. Les bureaux sont plus aérés et fonctionnels pour recevoir le public, que ce soit les partenaires ou les usagers.



**Interview de Raymond CAUDRON, Adjoint aux Travaux, à l'Urbanisme et au Développement durable**

### Pourquoi faire appel aux agents communaux plutôt qu'à des entreprises ?

Pour deux raisons principales : tout d'abord parce que nous connaissons la valeur professionnelle de nos agents ; le travail rigoureux et consciencieux réalisé dans ce bâtiment, Impasse Delaune, confirme le bon choix « d'internaliser » cette réhabilitation.

Cela a permis de minimiser le recours à des entreprises et in fine de réaliser quelques économies ! Nous n'avons fait appel qu'à un architecte pour penser la distribution des locaux ainsi qu'à quelques entreprises locales pour la pose de menuiseries, l'électricité et le cloisonnement intérieur.

### Les délais ont été tenus ?

L'objectif était d'intégrer les locaux en janvier 2016. Le service Jeunesse a emménagé le 25 janvier ! Pari tenu !

### Comment a été pensé le bâtiment ?

Il fallait accueillir près de 10 agents permanents dans ces locaux et donc reconfigurer totalement les espaces. Les anciennes cloisons ont été pour la plupart détruites pour agencer les bureaux et une salle de réunion. L'idée était aussi de faire des économies d'énergie : des dômes permettent de capter la lumière naturelle, un nouveau système de chauffage à inertie sèche est en fonctionnement (ndlr : l'ancienne installation était connectée à celle de l'école Kergomard alors que les temps de présence au Pôle Jeunesse et à l'école ne sont pas les mêmes), une ventilation double-flux permet de récupérer les calories de l'air rejeté, la pose d'éclairage basse consommation et l'utilisation de peintures éco-labelisées sans-solvant ont enfin été priorisées.



# Depuis janvier, profitez de la Fibre Optique à Beuvrages

Et démultipliez votre débit de connexion Internet !



Dans le cadre de sa politique de développement numérique et compte tenu des débits ADSL moyens constatés et de la densité de population, Valenciennes Métropole, en partenariat avec l'opérateur-aménageur Orange, a ciblé **le territoire beuvrageois comme premier secteur de déploiement**, au même titre qu'Anzin, Valenciennes et Aulnoy-lez-Valenciennes.

Depuis le mois de janvier, c'est **près de 50% des habitations**, qui ont été connectées au nouveau réseau très haut débit ; **les logements restants** suivront à la fin de l'année 2016.

## Adapter la technique aux habitudes des citoyens

Les modes de pratique des ménages en matière d'utilisation des outils numériques **a modifié les politiques d'aménagement des territoires pour les acteurs publics locaux** : en effet, nous sommes plus nombreux à utiliser, parfois simultanément, nos tablettes, smartphones et ordinateurs via le réseau ADSL, par le câble ou en réseau WIFI.



Valenciennes Métropole organisait une réunion publique pour les habitants du centre-ville en novembre 2015

Le développement du réseau est donc essentiel afin de profiter d'un confort de connexion acceptable voire plus important pour les différents types d'utilisateurs : habitants, associations, acteurs de l'Education nationale, commerçants, professions libérales et artisans.

La Fibre Optique s'intègre parfaitement dans le projet de rénovation urbaine de la commune en proposant **un service moderne et adapté aux attentes des citoyens et à la volonté d'attirer de potentiels entrepreneurs** dont le critère de l'accès Internet est devenu un des principaux besoins.



Inauguration de la première armoire Fibre Optique à Beuvrages le 28 juin 2015

**PRATIQUE : Vous pouvez suivre l'évolution du déploiement de la fibre optique dans votre rue en consultant le site : [reseaux.orange.fr/couverture-fibre](http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre)**

## La technique Fibre Optique, qu'est-ce-que c'est ?

La FTTH, Fiber To The Home, ou plus communément appelée la Fibre Optique est une technique permettant d'augmenter le débit de l'accès Internet proposé actuellement par l'ADSL, le réseau téléphonique cuivre.

La connexion très haut débit est prévue sur l'ensemble du territoire valenciennois d'ici 2020.

Pour accéder à ce service de très haut débit, il est indispensable de se raccorder au système qui est implanté sur l'espace public, via le point de branchement installé en façade

de votre habitation, comme le montre la photo ci-contre, ou à l'intérieur de votre immeuble, en souterrain ou sur les poteaux ERDF ou France Télécom. Les travaux sont réalisés par des sous-traitants d'Orange : Sade et Sogretel.



## Quelle fournisseur d'Accès Internet choisir ?

Vous avez le choix concernant votre Fournisseur d'Accès Internet, parmi ceux vous proposant le service de Fibre Optique.

# Gestion des déchets : de votre poubelle à la valorisation de la matière

## Reportage sur le voyage des détritrus au quotidien

Chaque année en France, plus de 390 kilogrammes de déchets sont générés par habitant. Un chiffre important qui pose la question du devenir de nos emballages après leurs utilisations.

Nos choix de consommation et les produits fabriqués par les industriels nous amènent à accumuler ces déchets, certes parfois inutiles, mais garants d'un sens esthétique, pratique ou permettant de protéger les produits emballés. Mais que deviennent réellement nos cartons de pizzas et nos bouteilles de lait vides ? Le tri des déchets est-il garanti dès le début de la chaîne, c'est-à-dire de chez soi jusqu'à son élimination ?

Focus sur le parcours des déchets dont la gestion est assurée par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole.



### Bien jeter pour mieux recycler

Lorsque vous déposez vos déchets, il s'agit de la première et indispensable étape qui permettra au tri d'être réalisé dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, il faut être très attentif lors du dépôt dans les bacs de collecte.

Les détritrus tels que le métal, le papier, les emballages cartonnés et les bouteilles en plastique sont à déposer dans la poubelle de **couleur jaune** que ce soit dans votre bac ou dans les colonnes dites « enterrées ».

Les bouteilles, bocaux ou pots en verre sont, quant à eux, à déposer dans les contenants de **couleur verte**.

Enfin, les ordures ménagères, c'est-à-dire le reste des déchets, hormis les objets encombrants, l'herbe, les piles, la peinture ou tout autre appareil électronique et électrique, sont à mettre dans le bac de **couleur noire**.



### La collecte hebdomadaire

Chaque **jeudi**, vos poubelles sont collectées afin de rejoindre le centre adapté à vos types de déchets. Malgré les apparences, **chaque déchet est trié par caté-**

**gorie** (ndlr : ordures ménagères - verres - emballages) pour respecter la chaîne du tri et la bonne élimination voire le recyclage.

### En route pour le recyclage !

Une fois les ordures ménagères résiduelles enlevées, vos déchets sont acheminés vers des usines de recyclage spécifiques et sont transformés en de nouveaux matériaux : une seconde vie s'ouvre alors à eux. Les ordures ménagères prennent la route de la commune de **Saint-Saulve** pour être incinérés par le Syndicat Mixte de Revalorisation des Déchets « **Ecovalor** » et pour récupérer l'énergie de la matière traitée. En 2012, grâce à ce procédé 58 578 mwh ont été produits sur l'ensemble de l'arrondissement de Valenciennes.

Les emballages de la collecte sélective sont, quant à eux, triés au **centre de tri d'Anzin**, l'un des plus grands centres de traitement du Nord-Pas de Calais.

### Que peut-on faire pour diminuer ses déchets ?

On peut devenir acteur de sa consommation et préférer acheter des biens qui produisent peu d'emballages. Par exemple, il est judicieux de privilégier les produits conditionnés en grande quantité plutôt qu'en petites portions. On peut également réutiliser ses sacs en plastiques ou en papier pour faire ses courses au marché !

### Soyez informé en direct de la collecte des déchets !

Un changement dans le jour de passage des ordures ? Une modification du mode de collecte ? Inscrivez-vous gratuitement à « Flash infos » en vous rendant sur le site Internet [www.dechetsenligne.fr](http://www.dechetsenligne.fr) rubrique « Flash Infos ».

### Informations complémentaires : [www.dechetsenligne.fr](http://www.dechetsenligne.fr)

À noter : la collecte du jeudi 14 juillet 2016 à Beuvrages sera effectuée le samedi 16 juillet en raison de la fête nationale.



### Évitez les dépôts non appropriés

Lorsque vos poubelles sont pleines, **ne déposez pas vos déchets aux abords de vos bacs ou des colonnes**. Cela peut-être considéré comme du **dépôt sau-**

**vage**, ce qui est puni d'une contravention (ndlr : Article R633-6 du Code Pénal, 450€ d'amende).

Au-delà de l'impact financier, cela compliquera le travail de l'entreprise chargée de collecter les déchets, et détériore votre cadre de vie et l'image de votre quartier.

Pour tout constat lié à une colonne pleine ou à un dysfonctionnement, vous pouvez contacter Valenciennes Métropole au 03.27.09.62.01 afin qu'elle intervienne rapidement sur le secteur concerné.

**ERRATUM** : une erreur s'est glissée dans l'Eco-guide 2016. Le numéro d'appel pour les encombrants est le 03.27.45.89.42



## Cadre de vie

Le dépôt des déchets en bacs ou en colonnes

**125** comme la quantité en tonnes de déchets collectés (collecte des ordures ménagères et collecte sélective) en un mois à Beuvrages par les salariés de l'entreprise SUEZ Environnement.

Beuvrages

Ramassage des ordures



**30** comme la quantité maximale en litres des sacs poubelle à utiliser pour les colonnes enterrées. L'utilisation de sacs poubelles plus importants entraîne systématiquement des blocages dans les « colonnes », et la casse du système de machoires d'ouverture, au détriment de tous !

**19** comme le nombre de points d'apport volontaire répartis sur la ville proposant des colonnes enterrées : la résidence les Chardonnerets, la résidence Fénélon et le Centre-ville.



**883** comme le nombre de tonnes de boîtes de conserve triées sur le site d'Anzin sur une année et transformées pour la fabrication de 1237 voitures.

Centre de tri d'Anzin



**58** comme la capacité en tonnes d'élimination des déchets que peuvent supporter les trois lignes d'incinération de l'usine de Saint-Saulve en à peine une heure !

**2000** comme le nombre de calories récupérées pour un kilogramme de déchets traités.

Ecovalor



## Histoire ...

Pendant longtemps, la collecte des déchets était organisée par les communes. Avec la création des communautés de communes (de la vallée de l'Escaut jusqu'au 31 décembre 2000), la gestion des déchets a été déléguée aux regroupements communaux essentiellement pour des raisons pratiques et économiques.



### Valenciennes Métropole et la gestion des déchets ménagers



Depuis 2001 et la création de votre communauté d'agglomération, Valenciennes Métropole coordonne la collecte des déchets ménagers, des encombrants et des déchets verts. Actuellement, le service public de ramassage des ordures est assuré par l'entreprise SUEZ Environnement (SITA) Informations au 03.27.30.50.60 ou en vous procurant l'Ecoguide-édition 2016 disponible à l'Hôtel de Ville.

# Pour un centre-ville rénové dans sa globalité

### La Société d'Economie Mixte NORDSEM investit à Beuvrages !

Le projet de rénovation urbaine de la commune prévoyait la reconstruction du centre-ville, qui est, comme son nom l'indique, un point névralgique, où se concentrent les principaux commerces et services locaux.

Dès 2007, les élus communaux ont travaillé, en lien avec les techniciens et les partenaires publics, sur le devenir de la partie « Ouest » de la rue du 11 Novembre, à l'opposé de la Place de la Paix : des garages sous utilisés, des commerces en grande partie vacants et des logements dont la salubrité n'était parfois pas digne d'habitat à proposer sur Beuvrages.

Parallèlement, l'investissement, à la seule charge de la ville, pour aménager un nouvel espace constructible était trop important ; la commune n'ayant pas immédiatement les fonds nécessaires.

C'est donc par le biais d'une convention de portage foncier signée avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais, que le projet de reconquête de cet espace de 11000m<sup>2</sup> s'est dessiné en 2008 : après le vote en Conseil municipal, les premières démolitions par l'EPF de commerces et garages ont alors laissé place à un terrain en friche destiné à retrouver vie et dynamisme.



Une étude urbanistique lancée par la ville en 2011-2012 a permis de définir à grands traits la re-composition urbaine du site. Des logements seront donc prévus : environ 70 au total avec des mai-

sons individuelles, de l'habitat intermédiaire ainsi que du collectif dont 25% à 30% de logements sociaux.

Pour toutes informations sur ce sujet, vous pouvez contacter le service de Gestion urbaine de Proximité et Aménagement de la commune au 03.27.47.09.80.



### Des services de santé concentrés et à proximité

En plus des logements et terrains proposés, l'équipe municipale a souhaité la création d'un Pôle de Santé, réunissant des professionnels médicaux et para-médicaux.

Rapidement, l'engouement suscité par ce projet enthousiasme les professionnels locaux mais aussi ceux exerçant dans les communes environnantes. Les discussions et rencontres se poursuivent afin de mettre en place un projet utile et cohérent pour la population.

### Un premier partenariat pour la SAEML NORDSEM

Au terme d'une procédure de consultation publique, la Ville a signé avec la société NORDSEM un contrat de concession lui confiant le soin d'aménager cet îlot et d'en commercialiser le foncier. Il comprendra au niveau de l'habitat : une quarantaine d'appartements, une dizaine de logements intermédiaires (avec un logement en rez-de-chaussée et un autre à l'étage comme sur la contre-allée Jean Jaurès à la résidence Mallet) et une vingtaine de maisons individuelles. Il s'agit du premier contrat pour NORDSEM ! Le deuxième se concrétisant en Flandre-Lys, sur la commune de Merville.

Les premiers travaux devraient démarrer fin 2016 et l'arrivée des premiers résidents est prévue en 2018.



André LENQUETTE, Maire de Beuvrages et Bruno FICHEUX, Président de Nordsem ont officialisé les prochains projets pour le centre-ville

**Nord SEM**

Développer et aménager vos territoires

### NORDSEM, c'est qui ?

La SAEML NORDSEM est une société anonyme d'Economie Mixte Locale créée à l'initiative du Conseil départemental le 24 juin 2013 et qui en est d'ailleurs l'actionnaire majoritaire.

Soutenu par 26 partenaires publics et privés, NORDSEM a pour vocation d'accompagner les collectivités locales sur des projets d'aménagement économique, l'amélioration de l'habitat ou encore la restructuration immobilière.



# Euro 2016 de football : les jeunes du valenciennois sollicités !



UEFA  
**EURO2016**  
FRANCE

Du 10 juin au 10 juillet 2016, des milliers de fans envahiront les rues et les stades des villes accueillant la Coupe d'Europe de Football organisée par l'UEFA. L'engouement populaire autour de cet événement mobilise de nombreux partenaires qui souhaitent répondre aux multiples attentes du public.

Valenciennes Métropole a ainsi proposé aux communes de l'agglomération de s'associer en participant à la Coupe de l'Agglo. Parmi les communes volontaires, les villes de Beuvrages, d'Anzin et de Bruay-sur-Escout se sont réunies pour fédérer des jeunes, filles et garçons, de 11 à 15 ans autour du ballon rond et des valeurs de fair play, le tout pendant une journée, le lundi 11 avril dernier.

## Une journée sportive mais avant tout préventive !

Comme dans tous sports, la lutte contre les discriminations, de quelques natures qu'elles soient, est une priorité pour les instances footballistiques et pour l'ensemble des acteurs publics.

Avant une entrée en matière plus sportive, les jeunes des trois communes ont pu se rencontrer, et échanger lors d'un spectacle du « Théâtre de l'Opprimé » intitulé « Faute ! » : les comédiens ont fait participer les jeunes afin de les interpeller sur des sujets sensibles tels que le sexisme, le racisme et l'importance de pratiquer une activité sportive.



Sensibilisation tout en s'amusant avec le Théâtre de l'Opprimé

THÉÂTRE  
DE L'OPPRIMÉ



Du sport, du respect et de la solidarité pendant les rencontres de l'après-midi

## Un tournoi mixte interco' !

L'après-midi a laissé place à l'activité physique. Chaque commune a présenté plusieurs équipes mixtes réparties en deux tranches d'âges : les 11-13 ans et les 14-15 ans.

Après de beaux mouvements collectifs et de jolis buts sur le terrain synthétique du Complexe Sportif Christian Pennynck, trois équipes ont été qualifiées pour la grande finale qui se déroulera au Centre de Formation du VAFC le 8 juin prochain. Elles seront opposées aux équipes représentantes des autres communes de l'agglomération.

Cerise sur le gâteau pour l'ensemble des jeunes participants puisqu'ils ont pu assister ce soir là, à la rencontre internationale de football féminin opposant notre équipe nationale à celle de l'Ukraine dans le cadre des qualifications à l'Euro 2017 féminin.



Ambiance au Stade du Hainaut lors de France - Ukraine

96 : c'est le nombre de jeunes des villes de Beuvrages, d'Anzin et de Bruay sur l'Escaut qui ont participé à la « Coupe de l'Agglo », le 11 avril 2016

## Pourquoi une « Coupe de l'Agglo » ?



La politique sportive est un axe important d'intervention de votre Communauté d'Agglomération. Le projet « Coupe de l'Agglo 2016 » s'intègre dans le projet territorial de Cohésion Sociale et le Contrat de Ville de Valenciennes Métropole.

Valenciennes Métropole répond ainsi à un appel à projet de la Fédération Française de Football et du Ministère chargé des Sports intitulé « Tous prêts » (ndlr : pour accueillir l'UEFA Euro 2016).

Ainsi, pendant plusieurs semaines, les trois communes de l'Agglomération qui ont « porté » le projet se sont rencontrées à plusieurs reprises pour proposer et finaliser une journée à destination de la jeunesse autour d'un événement sportif international.

## Budget 2016 : des efforts « de toutes parts » pour garantir le service public

Le budget primitif de la commune de Beuvrages a été adopté le lundi 11 avril 2016 lors d'une séance du Conseil municipal qui s'est tenue, comme habituellement, à l'Hôtel de Ville. Dans un contexte économique tendu, avec une dette publique dépassant 2 100 milliards d'euros, un déficit public évalué en 2015 à 3.5% du PIB et une baisse des dotations de près de 4 milliards d'euros, la constitution du budget 2016 a incité les élus à faire preuve de responsabilité, pour garantir la qualité des équipements publics, pour confirmer les choix en matière de développement de nouveaux services et pour assurer la pérennité financière de la commune sur les prochaines années.



**Rencontre avec Dominique MARY, Adjoint aux Finances, qui nous expose en quelques lignes les perspectives financières de la commune afin de réaliser ses différentes et nombreuses missions de service public.**

### Dans quel contexte le budget prévisionnel a-t-il été préparé ?

Pour cette année, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle pour notre commune tout en maintenant les services offerts à la population, qui se dotent de nouveaux équipements, le tout dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat. Nous sommes en fin de cycle de reconstruction de la ville, notre patrimoine immobilier est neuf et fonctionnel ; **pour autant, il faut le maintenir en l'état**, même s'il génère des coûts de fonctionnement modérés et qu'il est respectueux des normes environnementales. Il fallait donc dès aujourd'hui prendre acte des contraintes budgétaires existantes et modifier notre situation fiscale.

Le budget prévisionnel 2016, par définition l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses, a donc été approuvé par le Conseil municipal. Néanmoins, il peut être modifié ou complété en cours d'année.

### « On ne constitue pas de trésor de guerre, d'ailleurs ce n'est pas permis ! »

En terme de services, la Médiathèque était très attendue avec plus de 700 adhérents à ce jour ; la Maison de la Petite Enfance avec 18 berceaux (pour la plupart occupés par des beuvrageois) et une capacité d'accueil de 60 places est également une belle réussite.

Les Récré-actives gratuites depuis la rentrée, le LALP et les centres de loisirs composent avec une diversité d'activités et des tarifs attractifs pour toutes les familles.

Quant à l'aide au secteur associatif, elle est maintenue que ce soit en terme de subventions, d'aides logistiques et de mise à disposition du personnel communal.

**2.06 €** : comme le montant en euros de l'augmentation moyenne mensuelle de la fiscalité locale (part communale) pour la taxe d'habitation.

Pour ce qui concerne les projets d'urbanisme, ils ne sont pas mis au second plan pour autant : il nous faut réhabiliter quelques voiries, rénover l'éclairage public, améliorer la signalisation, lancer les études pour optimiser l'aménagement du Centre Technique Municipal, renouveler une partie de l'outillage, les serveurs informatiques ou encore le matériel de transport.

### « C'est un acte responsable que nous devons prendre en tant qu'élus »

#### Etait-il possible de différer cette hausse fiscale ?

Pour rappel, durant 17 années, le taux de la fiscalité communale n'a pas évolué !

Ne pas se donner les moyens de faire face aux dépenses et les reporter plus tard engendrerait des dépenses bien plus importantes et une hausse conséquente de la fiscalité.

C'est donc dès maintenant qu'il faut le faire. C'est une décision raisonnable et réfléchie que nous devons prendre pour garantir à la Ville de Beuvrages un avenir durable dans un contexte de diminution constante des dotations d'Etat.

**60 543 €** : c'est le montant en euros qui sera capitalisé par la commune sur une année grâce à l'évolution fiscale de 3%

Par ailleurs, on ne pouvait pas différer des besoins et des réalisations qu'il fallait assumer de suite. Nous aurions eu une baisse de la qualité des services proposés et une dépréciation coûteuse et dommageable de notre patrimoine.

On n'anticipe pas, on ne thésaurise pas, on fait face, en élus responsables, aux exigences de gestion actuelle tout en préservant nos marges de manœuvres pour assurer l'avenir de notre ville.



## Quel impact sur mon futur avis d'impôt ?

ABITATION 2015 - D		COMMUNE	
ANNEE	TAXE	ANNEE	TAXE
2008	10 %	2008	15 %
2015	24,62 %	2015	24,62 %
	+0,92 %		

TAXE D'HABITATION 2015 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS			
Code de calcul	Commune	Intercommunalité	Zone d'application
10%	3116	2508	2508
15%	3116	2508	2508

ÉVOLUTION DES IMPÔTS	
ANNEE 2014	ANNEE 2015
1287	1287

LOCALS TAXÉS : NO	
Identifiant	Meison
0790250267X	

### Au verso de votre avis d'impôt

L'évolution du taux est impactée sur cette colonne de votre fiche d'imposition figurant au verso. Pour rappel, la fiscalité locale est composée d'une partie fixée par l'Etat et d'une autre par la commune.

Le taux passera donc de 24,62% à 25,35% (ndlr : 24,62 x 1,03 et non 27,62 ce qui serait considéré comme une augmentation de 3 points).

## Quelques exemples de l'évolution fiscale annuelle quartier par quartier de la part communale

Résidence Les Chardonnerets	
45	Variation
TH	+ 12€

Secteur rue des Fauvettes	
120	Variation
TH	+ 40€
TFB	+ 20€

Secteur rue Maurice Thorez	
88	Variation
TH	+ 28€
TFB	+ 17€



Secteur rue du Droit	
122	Variation
TH	+ 31€
TFB	+ 17€

Secteur rue du Docteur Carlier	
108	Variation
TH	+ 23€
TFB	+ 13€

Secteur rue Racine	
101	Variation
TH	+ 18€
TFB	+ 15€

Secteur rue Gustave Michel	
67	Variation
TH	+ 21€

**Légende**  
 🏠 : maison  
 🏢 : appartement  
 TH : Taxe d'Habitation  
 TFB : Taxe Foncière sur les propriétés bâties

# Événements



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

1 : Fête de l'Office Municipal des Sports, 29 décembre 2015 - 2 : Représentation de la Compagnie d'Improvisation Amandinoise CIA, 9 janvier 2016 - 3 : Visite de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale au Collège Paul Eluard, 18 janvier 2016 - 4 & 5 : Cérémonie des voeux et des initiatives citoyennes, 20 janvier 2016 - 6 : Représentations théâtrales, 30 janvier 2016 - 7 : Exposition de peintures par Tadeusz Jablonski, 6 février 2016 - 8 : Spectacle de danse, 20 février 2016 - 9 : Assemblée générale de l'association Loisirs Solidarité Retraite, 25 février 2016 - 10 : Spectacle de l'Office Municipal de la Culture, 28 février 2016 - 11 : Nettoyage de l'ilôt du Parc Fénelon par l'association Team Compétition, 3 mars 2016 - 12 : Goûter des Séniors, 14 mars 2016



## Événements



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24

13 : Réunion des partenaires autour de la prévention de la délinquance, 4 mars 2016 - 14 : Ouverture de la Médiathèque, création de marque page, 16 mars 2016 - 15 : Ouverture de la Médiathèque, découverte de la table numérique, 16 mars 2016 - 16 & 17 : Le Printemps en fête, 19 mars 2016 - 18 : Assemblée générale de l'association Club de Gymnastique Loisirs des Biberlots, 30 mars 2016 - 19 : Plantation des semis avec le service des espaces verts, 4 avril 2016 - 20 : Nettoyage des fils d'eau pour l'ensemble des rues de la Ville, 6 avril 2016 - 21 : Concours de Dictée et d'Eloquence, 10 avril 2016 - 22 : Spectacle des Mélusines, 10 avril 2016 - 23 : Formation aux premiers secours par l'association des Secouristes, 16 avril 2016 - 24 : Les 30 ans du CAPEP, 16 avril 2016 -



## Une soirée des Voeux 2016 reconnaissante



### Les initiatives citoyennes ont rythmé la soirée

Qui dit nouvelle année, dit nouveau concept ! L'année 2015 a permis à de nombreux projets de fédérer les élus communaux, les techniciens de la Ville de Beuvrages ainsi que les habitants.

Ces derniers se sont investis dans de multiples démarches proposées par la commune ; en donnant de leur temps afin que la Ville de Beuvrages puisse affiner les services et projets qui seront présentés à l'ensemble de la population. La soirée des voeux fut l'opportunité de prendre connaissance des démarches citoyennes, le tout en présence de Monsieur le Sous-Préfet.



### Le Conseil citoyen est né et labellisé !

Suite à l'appel à candidature lancé en novembre 2015, 14 habitants titulaires (et 8 habitants suppléants) ainsi que 6 représentants

d'associations et/ou de commerçants locaux (et 4 représentants suppléants) ont été tirés au sort pour constituer le Conseil citoyen qui a alors été présenté lors de la soirée des voeux 2016.

Les premières réunions du Conseil citoyen auront lieu au mois de mai. Ce sera l'occasion d'élire un Président. Informations - Service Politique de la Ville - 03.27.51.98.25

L'arrêté préfectoral labellisant le Conseil citoyen au niveau national a été signé le 19 janvier 2016 par Sophie Elizeon, Préfète déléguée à l'égalité des chances.



### Bébé chouette : la crèche-halte-garderie qui fonctionne à plein régime

Ce service fonctionne depuis le lundi 4 janvier 2016. Bébé chouette y accueille les enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi.

La soirée des initiatives fut l'opportunité d'écouter le témoignage des parents et aussi des enfants qui s'y sentent bien : certains ne voulant pas quitter leurs jouets et leurs activités, au grand « (dés)espoir » de papa et maman.

Informations et inscriptions : Bébé chouette - 09.54.68.42.40



### Des habitants au service de la Médiathèque

Ils sont au nombre de 30 et échangent, en moyenne, une fois par mois depuis 2014. Il s'agit du groupe « Habitants - Médiathèque », créé sous l'impulsion de la commune de Beuvrages, qui souhaitait alors connaître les attentes de la population pour agencer les espaces de l'équipement et les collections dans les meilleures conditions possibles.

Leurs rencontres ont été rythmées par des visites de médiathèques comme à Condé-sur-l'Escaut et à Escaudain, des échanges avec une auteure, l'organisation d'« En attendant la Médiathèque » le 7 juin 2015 et d'« En attendant Noël à la Médiathèque » lors des vacances scolaires. Leur implication et leur motivation ont été mises à l'honneur durant cette soirée. Informations - Médiathèque de Beuvrages : 03.27.19.29.60



### L'investissement associatif, indispensable pour la vie de la commune



Vivre dans sa ville, c'est aussi faire partie de clubs sportifs, de groupes de musique ou encore donner de son temps. Voilà pourquoi il devenait naturel de mettre en avant le travail accompli par une habitante, qui aujourd'hui épaulé et accompagne les adhérents des « Restos du Coeur », et particulièrement ceux de l'antenne de Beuvrages ; il s'agit de Denise Dietrich, qui comptabilise 30 années de bénévolat auprès de diverses causes afin d'aider celles et ceux qui sont dans le besoin ou qui ont simplement besoin d'un « coup de main ».

Une rencontre touchante, pleine de vie et qui met au coeur du débat l'importance de se tourner vers les autres pour se construire et aider à bâtir le projet d'avenir.

### Du Pop-Rock, sauce beuvgeoise



Ces cinq musiciens, pour certains amis, pour d'autres rencontrés suite à différentes « scènes », ont proposé un concert pendant le cocktail de la soirée.

Retenu dans le cadre du Comité Local d'Aides aux Projets (CLAP), « The Anatol », le nom du groupe, réalisera dans les semaines à venir un clip vidéo et continue à propager sa musique dans le valenciennois et ailleurs.

À retrouver en page 24 de ce numéro du magazine municipal.



Le public a répondu en nombre, comme chaque année, à l'invitation de la municipalité



Ambiance intimiste avec Thierry Lorthoir, membre de l'Harmonie municipale



Des habitantes tout sourires pour une soirée conviviale

**0.00058 %** comme la part du budget de fonctionnement consacré à l'organisation de la soirée des vœux et des initiatives citoyennes 2016.

”

« L'investissement des citoyens se doit d'être mis à l'honneur »



**Rencontre avec Nadine ANZALONE, Adjointe à la Communication et au Développement de la vie des quartiers**

### Pourquoi mettre en avant des initiatives citoyennes ?

Parce que la commune tente d'impulser de nouvelles dynamiques, sur des sujets très variés, de la citoyenneté à la culture jusqu'aux travaux via les réunions publiques par exemple.

Grâce à la collaboration des services, nous allons à la rencontre des habitants ; nous les sollicitons sur les projets et nous collaborons avec eux pour les mettre en place et les adapter au mieux, à leurs envies et à leurs besoins.

Nous avons pleinement conscience de l'intérêt d'impliquer les habitants dans nos démarches et propositions; cela permet aussi de rappeler les cadres réglementaires que nous devons respecter en tant qu'élus locaux.

L'investissement des citoyens se doit d'être mis à l'honneur car ils donnent de leur temps pour leur ville. Nous confrontons nos idées et cela permet à tous de constater aussi les contraintes financières auxquelles nous devons faire face : en lien avec les citoyens, nous essayons de proposer des projets en sollicitant les aides matérielles et budgétaires de nos partenaires avec, ensemble, un seul objectif, l'intérêt public général.

### Pourquoi présenter des démarches citoyennes lors de la cérémonie des vœux ?

Afin que la population soit informée, en direct, de ce qui se fait dans sa ville. Près de 400 personnes ont assisté à cette soirée : la soirée des vœux est un formidable événement, on se retrouve entre voisins, famille, ou entre amis, c'est l'occasion de discuter, de passer un bon moment et de constater des actions mises en place par la Ville de Beuvrages, le tout évidemment en maîtrisant nos dépenses d'année en année.

C'est aussi une opportunité intéressante pour donner envie de rejoindre ces initiatives citoyennes ; c'est cela aussi notre rôle d'élus locaux : donner envie de s'investir pour faire émerger de nouvelles idées pour la ville !

## Beuvrages pendant la guerre de « 14-18 »

L'association d'Histoire locale : « Beuvrages et son Passé » vous propose un retour 100 ans en arrière, à l'époque de la guerre de 1914. Elle fût l'une des pires tragédies humaines. Voici donc un regard à la fois singulier et de précision sur l'Histoire de beuvrageois ayant participé aux batailles, ainsi qu'un focus sur la vie à Beuvrages durant cette période rythmée entre restrictions alimentaires et occupations de l'ennemi.

À la fin de l'année 1915, devant l'échec des offensives françaises d'Artois et de Champagne, le front semble définitivement figé. « Je les grignote ... », la stratégie d'usure du Général Joffre n'a servi à rien d'autre que d'affaiblir les forces françaises. Lancer des hommes à l'attaque lorsque les positions de l'ennemi n'ont pas été écrasées, c'est les condamner à mort. Dans ces conditions, la conférence interalliée de Chantilly des 5 et 6 décembre 1915 prévoit le déclenchement d'attaques simultanées sur tous les fronts à l'été 1916.

L'armée allemande est déterminée à frapper un grand coup, pour elle, le sort de la guerre se joue à Verdun ... VERDUN, située sur la Meuse apparaît dans une situation bien délicate. Devant les besoins croissants en artillerie lourde, tous les ouvrages fortifiés ont été désarmés au cours de l'été 1915. La garnison est réduite à quelques dizaines d'hommes. Depuis des mois, la vie au front est calme.

Le 21 février, c'est l'enfer, vers 7 heures, un obus explose au pied de la cathédrale annonçant le déclenchement de la bataille. L'artillerie allemande pilonne les lignes françaises pendant plusieurs heures, elle prépare le terrain pour l'infanterie. En fin d'après-midi, l'assaut est lancé sur les troupes françaises que l'Etat major allemand croit à l'agonie. Côté français, la surprise a été totale et le choc effroyable. Pourtant, à 16 heures 45, lorsque l'infanterie allemande monte à l'assaut, les quelques survivants décidés à se cramponner à la moindre parcelle de sol, se dressent, offrent une résistance opiniâtre et retardent pendant plusieurs heures la progression allemande. Leur sacrifice enrayer l'assaut allemand et permet au commandement français de se ressaisir et d'engager rapidement les réserves disponibles.

Le 24 février l'avancée ennemie semble irrésistible. Pas question de replis, il faut se maintenir. Le Général Pétain, à peine nommé commandant en chef du secteur de Verdun, redonne confiance aux hommes, obtient le réarmement des forts et réorganise le front par un gigantesque soutien logistique.

Malgré tous ces efforts, le fort de Douaumont tombe aux mains des Allemands le 25 février. La propagande crie victoire. C'est au cours de ces combats que le capitaine Charles de Gaulle, encore inconnu, blessé, est fait prisonnier. Tenir coûte que coûte, « jusqu'à la dernière extrémité » est plus que jamais à l'ordre du jour. Verdun ne doit pas être prise par l'ennemi.

Le 6 mars, après une longue préparation d'artillerie, l'armée du Kronprinz organise un nouvel assaut sur la rive gauche de la Meuse et avance de deux kilomètres en cinq jours. Les villages perdus un jour sont reconquis le lendemain; Fleury devant Douaumont sera pris et repris seize fois, celui de Vaux treize fois.

Le 9 avril, l'ennemi lance l'assaut sur les deux rives de la Meuse. Léon Truffart, natif de Beuvrages, 2ème classe au 120ème Régiment d'Infanterie est tué à Verdun le 17 avril. Le Beuvrageois Jules Lebouc du 251ème régiment d'infanterie y est tué le 21 mai. Une fois encore, dans la confusion de la mêlée, les Français repoussent les Allemands, ils ne sont pas passés.

Au début du mois de juin, les Allemands, malgré des pertes importantes, s'entêtent à vouloir prendre Verdun. La lutte continue mais, à partir du 1er juillet, l'offensive alliée sur la Somme contraint les Allemands à détourner leur attention de Verdun. Pourtant, du 23 juin au 12 juillet, dans un ultime effort, ils attaquent le fort de Souville, dernier rempart de Verdun, qui reste aux mains des Français.

Aucun des objectifs n'a été atteint. Le 12 juillet le Kronprinz, Guillaume de Prusse, à la tête de la 5ème Armée allemande, reçoit l'ordre désormais d'une action défensive. Les Allemands ont renoncé à prendre Verdun.

Les Français vont se livrer durant tout l'été à un grignotage des positions ennemies. Le 24 octobre, le fort de Douaumont est reconquis par le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, aidé de tirailleurs sénégalais. Le fort de Vaux est repris le 3 novembre. Pierre Cartigny du 4ème Zouaves est tué à Louvemont le 15 décembre. La plupart des positions perdues pendant la bataille ont été reprises par l'armée française. La bataille de Verdun est gagnée.



Encore difficile à établir, les pertes humaines peuvent être estimées à 300.000 morts et disparus pour les deux belligérants.

Officier allemand en garnison à Beuvrages, probablement au Château Loison. (février 1916)



A Beuvrages, en 1916, le ravitaillement pose problème, les légumes deviennent introuvables, les œufs et la viande atteignent des prix exorbitants. Chaque maison doit dresser une liste de tout ce qu'elle contient comme bien matériel et l'afficher. Les terres sont cultivées par leurs propriétaires mais l'essentiel de la récolte est confisqué. Tout est bon à être réquisitionné : linges, meubles, matelas, bouchons de liège, vin, outils, métaux, bois, ustensiles de cuisine, cuir, caoutchouc ... Pour récupérer les métaux, les tuyauteries en cuivre sont démontées, les statues et les cloches sont fondues. Les Allemands réquisitionnent la laine des matelas pour confectionner des uniformes. Comme l'année précédente, le conseil municipal dirigé en l'absence du maire par Emile Hennocq, premier adjoint, a recours à l'emprunt pour assurer les indemnités aux familles de mobilisés (allocation journalière de 1,25 franc plus une majoration de 50 centimes par enfant à charge âgé de moins de seize ans, sachant que le kilo de pain vaut (Insee) 1,13 franc ), des chômeurs, des indigents, des soins hospitaliers ... Le comité de ravitaillement s'est installé dans une classe de l'école des garçons, malgré l'insistance de la directrice à récupérer son local.

En juillet, lait condensé et biscuits sont distribués aux enfants dont la mortalité augmente. Les médecins signalent de nombreuses maladies causées par la malnutrition. Les autorités allemandes conseillent aux communes de planter des pommes de terre.

A la pénurie s'ajoute l'excessive cherté et la spéculation sur la misère. Les vols dans les champs, potagers, basses-cours sont de plus en plus fréquents. Des poêles sont réquisitionnés et la commune doit livrer 70 m3 de bois à brûler chaque mois. La nourriture devient tellement rare que la ration quotidienne se compose d'un peu de pain noir, quelques betteraves rouges et des choux-navets.

Le 1er octobre 1916, la 1ère Armée allemande relève la 6ème en poste depuis le début de l'occupation, emportant tout avec elle, le matériel, les fils téléphoniques, les meubles, et même les ampoules électriques.... La commune est contrainte de nourrir les troupes et est bien souvent soumise à des amendes.

Le médecin militaire allemand Münsterer est en garnison à Valenciennes, il photographie les communes avoisinantes. Elles sont intitulées : « Beuvrages in der Nähe von Anzin » (Collection personnelle de l'auteur)



La rue Jean Jaurès pendant la guerre « 14-18 »

Les secours aux familles de prisonniers sont reconduits de mois en mois, le ravitaillement est de plus en plus difficile, la ration alimentaire est réduite au minimum. En octobre, le conseil municipal reformule sa demande de charbon auprès de la Compagnie des Mines. Elle sera sans suite. Les malades, souvent à cause de la malnutrition, sont de plus en plus nombreux. L'année se termine avec encore une nouvelle imposition de l'occupant; il est désormais obligatoire de timbrer le courrier destiné à la Kommandanture.

L'autorité allemande inflige à la commune une amende de 100 francs pour n'avoir pas fourni les 400 œufs exigés pour le mois de novembre. Beuvrages est contrainte de fournir la crème. Il y a bien longtemps qu'il n'y a plus de chevaux, sauf ceux des troupes allemandes sur le territoire de la commune. Pour assurer le transport, elle doit faire appel à la commune d'Aubry.

En 1916, douze Beuvrageois sont tombés au "Champ d'Honneur". Léon Truffart, Jules Lebouc et Pierre Cartigny ont été tués durant les combats de Verdun, François Andrzejewski est mort en Grèce, Henri Baudoin, prisonnier décède en captivité à Dortmund, Victor Bauduin, Maurice Boussingault, Emile Brissy, Ildephonse Delcambre, Edmond Ledain, Louis Plumecocq et Armand Wacquiez ont perdu la vie dans la Somme.

Sources : Archives municipales de Beuvrages, Archives départementales de Lille, Service Historique de la Défense à Vincennes. Les Chemins de la Mémoire (février et juin 2006), 1916 par Jean-Yves Le Naour. Beuvrages à travers les siècles par Paul Vanderpotte



## Histoire locale ...

L'association d'Histoire locale « Beuvrages et son passé » sollicitait, dans le dernier numéro du magazine de décembre 2015, l'attention de la population pour retrouver l'emplacement d'une maison, comme l'illustre l'image ci-contre. D'après Madame RAUX, la maison se situerait rue des Poilus.



L'association « Beuvrages et son passé » recherche des photos du Monument aux Morts. Vous pouvez contacter Monsieur LOUTRE au 06.81.94.01.83.

# Du Pop-Rock « Made in Beuvrages »



Trois jeunes soutenus par la commune et les partenaires du CLAP !



The Anatol, lors de leur premier concert ... avec d'autres musiciens

Ils s'appellent Damien, Alexandre et François, et ont constitué en 2014 le groupe « The Anatol ».

Depuis plusieurs mois, **ils écument les différentes scènes** : des bars, des salles culturelles, des salles de répétitions (ndlr : de nombreuses heures...) et même des soirées des voeux, comme ce fût le cas à Beuvrages le 20 janvier dernier devant 400 personnes.

Leur musique est, pour certains, difficilement identifiable car elle est **le mélange de plusieurs influences musicales** : des Beatles à l'Heavy métal en passant par Led Zeppelin ou Eagles of Death Metal ; elle est aussi le reflet des séjours à l'étranger (Etats-Unis...) de certains musiciens qui, à leurs retours de voyages, ont permis au groupe de créer leurs premiers morceaux.

En préparation : un clip vidéo qui sera notamment financé par la subvention du CLAP, le Comité Local d'Aide aux Projets. Soutenu par la Ville de Beuvrages et de nombreux partenaires publics et associatifs, le CLAP accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans le montage de leurs projets qu'ils soient sportifs, culturels ou artistiques.

Informations : Service Insertion - 03.27.51.98.28

Pour écouter leurs morceaux, n'hésitez pas à liker leur page : [facebook.com/theanatol](https://www.facebook.com/theanatol). Ecoutez leur musique sur la plate-forme libre : <https://theanatol.bandcamp.com/releases>.

Prochaines dates : le 27 mai 2016 à Aulnoy-lez-Valenciennes  
le 21 juin 2016 à Beuvrages

Prochain album : courant mai 2016

**720** : comme le montant alloué en euros pour permettre aux trois musiciens-chanteurs de financer une partie de leur production musicale, et de leur promotion (affiches, flyers...).



## Rencontre avec Damien SABRIÉ et Alexandre MUSY de « The Anatol »

### Qu'est ce qui vous a poussé à créer votre propre groupe ?

Nous avons toujours eu des projets différents, alors que l'on se connaissait déjà : nous avons joué dans différents groupes avant de décider, à trois, de se retrouver et de former notre propre « entité ». Certains faisaient du métal et d'autres du rock plus « pop »...

C'est d'ailleurs ce qui fait la singularité de notre projet : on n'a pas de style musical en

particulier, ce n'est pas ce que l'on recherche ; ce que l'on aime avant tout, c'est la musique avant les styles de musique.

### Vous n'êtes donc pas rangés dans un genre musical à proprement parler ?

Non, pas vraiment même si on se considère plutôt comme proche du néo-rock ; dans le sens où l'on apporte notre touche à ce que nous offre le rock. Dans un même album, on peut écouter une de nos ballades musicales pour ensuite enchaîner sur un morceau beaucoup plus « péchu ». On aime s'inspirer de groupes de rock californien, très connus évidemment de l'autre côté de l'atlantique mais beaucoup moins en France.

### Et l'avenir, comment le voyez-vous ?

Nous avons du boulot (ndlr : en restauration, dans la vente, en comptabilité...) mais la musique c'est ce qui nous fait vivre ! C'est un rêve depuis qu'on est gamins ! Alors en faire notre métier, oui effectivement c'est notre objectif à tous les trois !

# La semaine bleue, du 3 au 9 octobre 2016

Le Centre Communal d'Action Sociale a programmé un éventail d'animations autour de plusieurs thématiques : le sport, la culture, les activités manuelles, l'alimentation... De quoi profiter pleinement de cette semaine et découvrir de nouvelles activités autour de collations offertes par le CCAS. Alors si vous avez plus de 62 ans et que vous habitez Beuvrages, rendez-vous du 3 au 9 octobre 2016.

**3 octobre** ▶ **Initiation au « Thai Chi Chuan »** : animée par le club de Thai Chi Chuan d'Anzin  
Limitée à 20 personnes - de 9h30 à 11h30

▶ **Initiation aux danses de salon** : animée par les professeurs de danse du club de danse de salon de Raimes  
Limitée à 25 personnes - de 15h à 17h

▶ **Venez passer ou repasser quelques épreuves du « Certificat d'Etude »** : au Centre Communal d'Action Sociale  
De 9h30 à 11h30

▶ **Redécouverte du terril de Raimes** : marche encadrée par la Maison de la Forêt de Raimes  
Limitée à 20 personnes - de 14h à 16h30

**5 octobre** ▶ **Atelier « Scrapbooking »** : animé par Valérie CHAVATTE ; vous réaliserez un album original  
De 9h30 à 11h30

▶ **Atelier « adapter son alimentation à l'âge »** : venez cuisiner puis déguster des plats équilibrés avec le personnel du Centre Communal d'Action Sociale  
Limité à 10 personnes - de 14h à 16h30 - Local C1 Résidence Les Chardonnerets

▶ **Initiation « Marche Nordique »** : animée par Ghislain HUE  
Limitée à 30 personnes - De 9h30 à 11h30

▶ **Projection d'un film suivi d'un débat** : animée par le personnel de la Médiathèque de Beuvrages  
Limitée à 25 personnes - De 9h30 à 11h30

▶ **Atelier « décoration de table »** : pour vos prochains repas familiaux ou amicaux - animé par le Centre Communal d'Action Sociale  
De 14h à 16h

**7 octobre** ▶ **Découverte de la Médiathèque** : du livre à l'espace numérique en passant par l'initiation au jeux vidéos  
Limitée à 15 personnes - de 9h30 à 11h30

▶ **Visite du « Musée de la Piscine de Roubaix »**  
Limitée à 40 personnes - Après-midi

▶ **Initiation à la Gym douce** : venez participer à une séance du Club GEA « Loisirs des Biberlots »  
De 9h à 10h - Salle Auguste Delaune

**9 octobre** ▶ **Banquet des Séniors** : venez nombreux partager dans la convivialité à la fois le plaisir de déguster un repas de qualité et celui de danser  
Espace Dubedout - de 9h30 à 11h30 - Les personnes de plus de 75 ans dans l'incapacité physique de se déplacer pourront bénéficier d'un plateau repas

## Attention Inscription !

L'inscription est obligatoire pour la semaine bleue, le banquet, le colis et l'après-midi dansant 2017. Les événements et colis pour les séniors sont réservés aux personnes de plus de 62 ans.

Inscrivez-vous « en une seule fois » grâce aux coupons que vous trouverez en page 27 du magazine municipal. Le CCAS vous restituera le récépissé pour confirmer votre inscription. Vous n'aurez à présenter les justificatifs (carte d'identité et justificatif de domicile) qu'une seule fois pour vous inscrire aux différents événements que vous propose le CCAS.

**Vous pouvez vous inscrire les mardis et jeudis de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h et les mercredis et vendredis de 8h45 à 12h, du 18 juillet 2016 au 11 septembre 2016 au Pôle Social, rue Henri Durre, 03.27.51.98.20 ou par mail à mbrioul@beuvrages.fr.**

Les personnes ne pouvant se déplacer en raison de problèmes de santé peuvent se faire connaître au CCAS afin de faciliter leurs inscriptions, renseignements au 03.27.51.98.20.



# PLAN PRÉVENTION CANICULE 2016



LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS OU LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, SE SENTANT ISOLÉES ET FRAGILES ET VIVANT À LEUR DOMICILE PEUVENT SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS VIA CE FORMULAIRE. CES DONNÉES PERMETTRONT DE LES PRÉVENIR D'ÉVENTUELS RISQUES DE CANICULE ET AU BESOIN DE LES AIDER.

## FORMULAIRE INDIVIDUEL D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Madame       Monsieur  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Age : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Bâtiment : \_\_\_\_\_ Étage : \_\_\_\_\_ Porte : \_\_\_\_\_ Code : \_\_\_\_\_  
 Tél (domicile) : \_\_\_\_\_ Tél (mobile) : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

- Personne âgée de 65 ans et plus  
 Adulte en situation de handicap

### Coordonnées de votre médecin traitant et des personnes intervenant régulièrement à votre domicile et horaires de présence

	Nom	Téléphone	Adresse	Horaire
Médecin	_____	_____	_____	_____
Aide à domicile	_____	_____	_____	_____
Aide soignante	_____	_____	_____	_____
Infirmière	_____	_____	_____	_____
Autre (précisez)	_____	_____	_____	_____

### Questionnaire complémentaire et confidentiel

Vivez-vous seul ?  
 Oui       Non

Recevez-vous régulièrement de la visite ?  
 Oui       Non

Faites-vous vos achats alimentaires vous-même ?  
 Oui       Non

Disposez-vous d'un dispositif de téléalarme ?  
 Oui       Non

Pouvez-vous nous indiquer vos périodes d'absence ?  
 Juillet : du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
 Août : du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence

Contact n°1 (précisez votre lien : famille, amis, voisins...) : \_\_\_\_\_  
 Madame       Monsieur  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél (domicile) : \_\_\_\_\_  
 Tél (mobile) : \_\_\_\_\_  
 Période d'absence : \_\_\_\_\_

### Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence

Contact n°2 (précisez votre lien : famille, amis, voisins...) : \_\_\_\_\_  
 Madame       Monsieur  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél (domicile) : \_\_\_\_\_  
 Tél (mobile) : \_\_\_\_\_  
 Période d'absence : \_\_\_\_\_

CCAS de Beuvrages  
 rue Henri Durre  
 03.27.51.98.20 - mbrioul@beuvrages.fr  
 Lundi de 13h45 à 17h - Mardi au jeudi de 8h45 à 12h  
 et 13h45 à 17h - Vendredi de 8h45 à 12h

Date et signature



# La Semaine Bleue 2016 du 3 au 9 octobre

N° : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

N° : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : ..... Né(e) le (conjoint) : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Cochez l'animation à laquelle vous participez

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Initiation au Thai Chi Chuan               | <input type="checkbox"/> Initiation « Marche Nordique »           |
| <input type="checkbox"/> Initiation aux danses de salon             | <input type="checkbox"/> Projection d'un film suivie d'un débat   |
| <input type="checkbox"/> (Re)passer le Certificat d'étude           | <input type="checkbox"/> Atelier de décoration de table           |
| <input type="checkbox"/> Marche guidée au Terril de Raismes         | <input type="checkbox"/> Découverte de la Médiathèque             |
| <input type="checkbox"/> Atelier Scrapbooking                       | <input type="checkbox"/> Visite du musée de la Piscine de Roubaix |
| <input type="checkbox"/> Cuisine : Adapter son alimentation à l'âge | <input type="checkbox"/> Initiation Gym Douce                     |

Récépissé Inscription SEMAINE BLEUE du 3 au 9 octobre 2016

N° : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Prénom (conjoint) : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : .....



## Le Banquet des Séniors

N° : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

N° : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : ..... Né(e) le (conjoint) : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Récépissé Inscription BANQUET DES SENIORS - le 9 octobre 2016

N° : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Prénom (conjoint) : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : .....



**Le dimanche 9 octobre 2016 à 12h**  
à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout  
en clôture de la semaine bleue

## Le Colis Festif de Noël

N° : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

N° : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : ..... Né(e) le (conjoint) : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Récépissé Inscription COLIS FESTIF DE NOËL - le 8 décembre 2016

N° : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Prénom (conjoint) : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : .....



**À retirer le jeudi 8 décembre 2016 de 9h30 à 13h**  
à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout

## L'après-midi dansant

N° : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

N° : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : ..... Né(e) le (conjoint) : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Récépissé Inscription APRES-MIDI DANSANT - le 2 avril 2017

N° : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Prénom (conjoint) : .....

Nom (conjoint) : ..... Prénom (conjoint) : .....

**Le dimanche 2 avril 2017 à 15h**  
à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés, depuis janvier 2016.



### Ils sont arrivés !

Léa HAMDAOUI  
Maria JAVED  
Antoine NOULLEZ  
Fiona THOUZÉ  
Kelsey KNUYNDT  
Lilou PREVOST  
Nahil BENRAIS  
Louane LAGACHE  
Thiméo BOULENT  
Noham JILALI

Kaïs EVRARD BELKHIR  
Wissal AZAOU  
Maria BEDDIAF  
Florine BOUCAUT  
Mila HOCQ  
Giovanni LAPATSCHEK  
Adam BELKHADIR PLAQUET  
Aylan KACIMI  
Lukas GARDEZ VOSIN  
Helyna LAMIAUX

### Ils se sont unis !

Jean-Pascal WAVRAND - Erika FRANCOIS  
Mohamed DEHRAOUI - Ophélie BAZET  
Didier PIOVAN - Catherine DUPAL



### Ils nous ont quittés ...

Daniel MORTUAIRE  
Josette RUOLT  
Michel LECOMTE  
Mauricette HAUET  
Jean-Luc HOLBECQ  
Ghislaine POËTE

Denise LECOMTE  
Christian KUTTA  
Jean-Marc DESCAMPS  
Julien GUILBERT Stanislaw PAWLAK  
Renée BILLOIRE

Marcel LAMBOUR  
Anne-Marie VICO  
Simone LANGAND  
Jean PRONIER  
Patrice ROMBEAU  
Gyorgy HORVATH  
Fernand LENNE



LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

**Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs**

## Liste : « Ensemble au service de tous »

Nous avons souvent eu recours à des spécialistes afin de régler le gouffre financier que nous avons trouvé lors de notre élection en 2001.

On peut accepter des remarques justifiées à condition que celles-ci soient pertinentes et non pas dans le but de nuire à une équipe municipale qui s'est investie durant 15 ans pour sortir notre ville des méandres dans lesquels elle était plongée.

Être élus de l'opposition ce n'est pas s'opposer à tout.

Quant aux reproches non justifiés sur le budget aujourd'hui nous nous orientons vers un équilibre qui est proche de la moyenne.

Nous nous réjouissons chaque jour de la reconnaissance que chaque citoyen de Beuvrages nous manifeste.



## Liste : « De la vie dans la Ville »

Paillettes et Gabegies !!

Quelle surprise lors des vœux le 20 janvier salle Dubedout (salle d'art et culture, souvent vide !). Devant nos yeux ébahis, un homme aidait le maire (ne sait-il plus le faire seul ?) à présenter ses vœux. Une sorte de Guy Lux des temps modernes, servait de faire-valoir, de promoteur au maire et à son action : 900€ ah ! quand même c'est pas donné ( 2 RSA). Est-ce que la situation tendue de nos finances avait besoin de ces paillettes !!.

Le fiasco de la maison « Vérin » située rue Emile Zola (derrière la résidence « Les Comtes »), cette demeure achetée par la municipalité 354.000€ est laissée à l'abandon. Depuis elle a été, partiellement détruite par un incendie. Aujourd'hui elle est INVENDABLE. Perte 354 000€. Avions-nous besoin de cet achat, quel gâchis!!

Nous pourrions continuer la longue liste des ratés : La Couture (la cité déserte), les rives du lac, les friches « Déplechin et Oudin ». Tous ces ratés qui devaient faire accéder notre ville à 10 000 hab, malheureusement nous n'en avons que 6 700, moins qu'avant les travaux. Par contre les dépenses augmentent. Nos finances avaient-elles besoin de cette boulimie de projets !!

Les élus du groupe « De la vie dans la Ville »

## Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Le budget voté le 11/4/2016 par la majorité prévoit une augmentation de 3% des trois taxes ( Habitation – Propriété Foncière et Propriété Foncière non bâtie ). A cette perception communale s'ajoutera une augmentation de la taxe de la base votée par l'état de 1%.

Ces hausses résultent de la baisse des dotations de l'état du gouvernement de Hollande d'un montant de 80 000 € pour l'année 2016 et fait suite aux désengagement de la politique du Président de la République vis à vis des collectivités locales.

A cela il faut ajouter les frais engagés par la commune de Beuvrages suite à la réforme des rythmes scolaires imposés par le gouvernement Hollande avec une contrepartie de remboursement inférieure à 50%.

D'autres hausses sont attendues pour le Département la région et la communauté d'agglomération.

Merci Monsieur Hollande pour votre politique catastrophique de gestion de la France.

Michel BECQUE

Daniel CAULIER



## SIARB, nouveaux horaires pour les services administratifs

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## Installez-vous à Beuvrages et développez votre commerce de proximité



Situés en plein coeur du centre-ville, cinq locaux commerciaux sont à disposition pour un loyer mensuel à partir de 500€HT.

Les surfaces varient de 76m<sup>2</sup> à 245m<sup>2</sup> et sont situées en zone franche urbaine territoire entrepreneurs.

Les locaux sont livrés aménagés avec des baux de 3, de 6 et de 9 ans.

Informations : 03.28.52.13.13 - cmelikeche@epareca.org

## Du nouveau sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

La rubrique consacrée aux associations a fait peau neuve : retrouvez plus facilement vos associations favorites et les informations actualisées en quelques clics : contact, bureau et lien internet s'il existe.



## De nouvelles vidéos sont en ligne !

Promenez-vous dans la Ville comme si vous y étiez, grâce aux vidéos en 3D réalisées

pour le Centre-ville et la Résidence Fénélon. Vous y observerez notamment les changements opérés sur la commune dans le cadre des travaux urbains depuis 2007. Rubrique Projets Urbains > Visite en 3D

## Accès aux Parcs Fénélon et du Ruissard

Les horaires d'été sont effectifs depuis le 1er mai. Rappel des heures d'ouverture d'été : Parc du Ruissard : de 9h à 21h30

Parc Fénélon : de 8h15 à 21h45

À noter : les parcs peuvent être fermés en cas d'alerte météorologique.



## Visitez le chantier du Centre d'Exposition et de Congrès de Valenciennes Métropole à Anzin

Grâce à Valenciennes Tourisme et Congrès, participez à une découverte de la construction du nouvel équipement de votre Communauté d'Agglomération. Des visites ont lieu tous les quinze jours jusqu'au mois de septembre : prochaine visite le 28 mai de 10h30 à 12h.

Inscriptions par téléphone auprès de l'Office de Tourisme : 03.27.28.89.10 (attention, la visite est limitée à 25 participants).

## Agenda

21 mai : Atelier gravure de cartes pour la Fête des Mères et la Fête des Pères  
De 10h à 12h - Inscriptions à la Médiathèque

27 mai : Fête des voisins - Dès 18h

28 mai : Animations jeux vidéos - Inscriptions à la Médiathèque

4 juin : Atelier création de « Livres objets » - Informations à la Médiathèque

5 juin : Remise de la médaille de la Ville - 11h - Espace Dubedout

11 juin : Fête de l'école Joliot Curie

11 juin : Fête de l'école Pauline Kergomard

12 juin : Festival New Dance - salle Pierre de Coubertin

21 juin : Fête de la Musique

*programme en cours d'élaboration, informations sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)*

22 juin : Animation jeux vidéos et musique - Inscriptions à la Médiathèque

25 juin : Fête de l'école Jules Ferry

25 juin : Fête de l'école Paul Langevin

9 juillet : Ciné goûter - Information à la Médiathèque

13 juillet : The Voice Family - Place Hector Rousseau - Dès 20h

14 juillet : Fête Nationale - Défilé et dépôt de gerbes - 11h30

23 & 24 juillet : Nos Quartiers d'Eté - Ballodrome du Parc Fénélon



## Financer son logement avec le Prêt à Taux Zéro !

Le Ministère du logement et de l'habitat durable a mis en place le prêt à taux zéro pour aider les ménages à financer l'achat de leurs habitations : il s'agit d'un prêt sans intérêt qui est accordé sous conditions de ressources et permet de compléter un prêt principal. Attention, ce prêt est destiné à acquérir sa première résidence principale. Informations auprès de l'ADIL au 0806.120.120 et sur [www.ptz.gouv.fr](http://www.ptz.gouv.fr)



pôle emploi

## Le Pôle Emploi évolue !

Depuis le 11 janvier 2016, l'inscription est réalisée uniquement en ligne depuis le site Internet [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr). Ce service est gratuit et disponible 24h/24 et 7jours/7. Pour optimiser l'accueil des demandeurs d'emploi et la qualité des entretiens, les agences Pôle Emploi reçoivent désormais sur rendez-vous du lundi au jeudi de 12h45 à 16h30 et sans rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 9h à 12h.



## Du nouveau pour les arrêts de bus en centre-ville

Changement de la desserte Transvilles :  
- L'ancien arrêt « République » a été déplacé vers le Centre-ville sur l'avenue Hector Rousseau, en face de l'entrée sud du Parc Fénélon, et pris l'appellation « Parc Fénélon ».

- L'arrêt « Mairie », anciennement positionné place Hector Rousseau et provisoirement installé rue Jean Jaurès à côté de la pharmacie Guichard est supprimé.

- L'arrêt « 11 Novembre » a été rebaptisé « Beuvrages Centre ».

- L'arrêt « 3 Frères Dussart » a été supprimé afin de permettre la création de stationnements sur la rue Gustave Delory.

Les jours de marché, soit le dimanche matin, la ligne 2 emprunte la rue Jean Jaurès entre la Chapelle et la Place Hector Rousseau. Les arrêts Marguerite Leduc et Parc Fénélon ne sont donc pas desservis.



## Attentats, renforcement des mesures de sécurité

Suite aux attentats de Bruxelles et de Zaventem en Belgique, une vigilance renforcée a été mise en place par le Préfet du Nord en concertation, entre autres, avec les communes : mise en place de barrières devant les écoles limitant le stationnement, indication de tout objet ou comportement anormal, vigilance à avoir sur les bagages, acceptation des contrôles opérés par les divers agents de surveillance.



## Aide du Conseil Régional Hauts de France Nord - Pas-de-Calais Picardie

Vous parcourez plus de 30kms pour vous rendre sur votre lieu de travail ? Connectez-vous sur [www.nordpasdecalaispicardie.fr](http://www.nordpasdecalaispicardie.fr) et effectuez les démarches en ligne pour obtenir une aide au transport de 20€/mois.

## Déménagement de services de la Ville !

Les services Politique de la Ville et Gestion urbaine de Proximité - Aménagement ont rejoint l'Hôtel de Ville. Ils sont situés au troisième étage. Le service Finances occupe également le 3ème étage comme le service Logement-Urbanisme et celui des Ressources Humaines. Le bureau des Adjointes est désormais situé au rez-de-chaussée tandis que le service des Affaires juridiques déménagera au deuxième étage.



Emilie Hospital a intégré le service Etat-civil de la Ville, le 1er mars 2016. Elle était jusqu'alors en poste à la Mairie de Thun-Saint-Amand.

Magalie Brioul est la nouvelle agent d'insertion sociale du Centre Communal d'Action Sociale de Beuvrages.



## Facturation - Service Jeunesse !

Depuis le 1er février 2015, les paiements des prestations Loisirs et Jeunesse peuvent être réalisés en ligne depuis le site Internet de la commune. Pour celles et ceux qui souhaitent régler par chèque ou en espèces, rendez-vous au Trésor Public d'Anzin, situé 2, rue Lemoine.

**Attention, AUCUN CHÈQUE N'EST ACCEPTÉ EN MAIRIE** que ce soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou dans la boîte aux lettres située au niveau du portail automatique.

## L'Opération Tranquillité Vacances est réactivée

Vous partez en vacances dans les semaines à venir et souhaitez partir en toute quiétude ? Informez le service de Police Municipale en complétant le formulaire « OTV ». Vous pouvez également le télécharger sur le site Internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) > Vie Pratique > Participer à la vie locale > Police Municipale. Informations : 03.27.19.29.65



## Un troisième médecin sur la commune !

Le Docteur Benjamin LEITZ s'est installé sur la commune de Beuvrages depuis le début de l'année 2016. Son cabinet est installé au 116 rue Jean Jaurès. Téléphone : 03.27.45.94.23.



## Devenez propriétaire à Beuvrages à la résidence La Couture !

Partenord Habitat vous propose des terrains libres de constructeurs avec un prix de vente moyen à moins de 100€/m<sup>2</sup>. 18 lots sont encore disponibles avec des surfaces comprises entre 647m<sup>2</sup> et 723m<sup>2</sup>.

Cela vous intéresse ? Contactez Véronique Duthoit au 03.20.78.58.23 ou par mail à [vduthoit@partenordhabitat.fr](mailto:vduthoit@partenordhabitat.fr)

## Nouveau : l'association de « Marche Nordique » vous attend

Avec une pratique de plus en plus répandue, ce sport rencontre de nombreux adeptes et réunit déjà une vingtaine de membres à Beuvrages. Si cela vous en dit, vous pouvez les rejoindre en contactant Ghislain Hue au 06.42.12.92.15.



## Pas encore votre Guide Beuvrages ?

De nombreux exemplaires ont déjà été écoulés ; il est disponible à l'Hôtel de Ville, au Pôle Jeunesse, Sport et Culture, au LALP, au Pôle Social et à la Médiathèque.

Téléchargeable sur le site Internet de la Ville : [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



## La nouvelle région a un nom !

Le Conseil régional a approuvé le nouveau nom de notre territoire : il faudra l'appeler « Hauts de France Nord - Pas-de-Calais Picardie ».

Proposées par les lycéens et apprentis de la région, les suggestions ont été soumises au vote, réunissant plus de 55 000 suffrages web ; les élus régionaux ont alors voté pour le plus représentatif à leurs yeux.



## Avec ERDF et Linky, devenez consommateur !

Le réseau se modernise grâce à l'installation de nouveaux compteurs électriques plus intelligents et permettant ainsi de mieux maîtriser sa consommation. Toutes les informations sur [www.erdf.fr/linky](http://www.erdf.fr/linky)



## A23 : les travaux de l'échangeur de Petite-Forêt ont débuté !

Les premiers travaux d'abattage des arbres ont été effectués, s'en suivent les travaux de voiries depuis le mois d'avril. L'objectif est de dédoubler la bretelle d'autoroute menant à ces zones commerciales. La fin de chantier est prévue pour le début de l'année 2017.



## Obtenir votre permis de pêche

Ami(e)s pêcheurs, procurez-vous désormais votre permis auprès de l'association « Team Compétition » dont le siège social est situé au 4, rue Emile Zola (La Graineterie des Viviers).

## Location de tables et de chaises

À des fins d'organisation et à compter du 1er juin 2016, les locations sont à effectuer au Centre Technique Municipal.

Tarifs : table (180 x 80cm) : 2.50€ - chaise : 0.50€. Le règlement sera réalisé au Trésor Public 2 rue Lemoine à Anzin.

Dès règlement à la perception, merci de l'indiquer au Centre Technique qui vous précisera alors la date de livraison à votre domicile.





# BEUVRAGES

# The Voice Family



Antoine



Jérémy  
Charvet



Lena  
Woods



Awendal  
Marimoutou



Law'



Lukas  
Abdul



Isa  
Koper



Jessie  
Lee

**Mercredi 13 juillet 2016**

**20h**

**Place Hector Rousseau**

**Gratuit – Ouvert à tous**

**Dès 23h**

Première partie : Morgane de toi et Jean-François David

Informations : [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)